



FEDERATION VEHICULES PATRIMOINE ET PASSION COMMUNIQUE DE PRESSE – 22/01/2021

UNE PROPOSITION DE LOI POUR SAUVER L'AUTOMOBILE ANCIENNE

La Fédération Véhicules Patrimoine et Passion (FVPP) lancée à l'initiative de **Valve**, Association 1901 reconnue d'intérêt général, annonce **le dépôt officiel d'une proposition de loi qu'elle a accompagnée**. Cette proposition de loi est portée par le député Guillaume Peltier.

Le but de cette proposition de loi est de protéger les véhicules à caractère historique de plus de 30 ans **qui**, avec la loi de transition énergétique actuelle, l'extension des « zones à faibles émissions »/ ZFE et le durcissement des mesures Crit'Air, pourraient être condamnés à disparaître.

Dans les grandes lignes, cette loi permettra :

- **D'obtenir la reconnaissance des véhicules historiques de plus de 30 ans** au titre du patrimoine industriel vivant du 20^{ème} siècle
- D'obtenir le droit pour l'ensemble de ces véhicules de circuler librement en ZFE conformément aux textes européens, **avec la mise en place d'un signe extérieur de reconnaissance** (une vignette Crit'Air spécifique ou une plaque minéralogique noire avec filigrane pour permettre une reconnaissance par les radars de contrôle de zone) **sans distinction de carte grise (carte grise normale de droit commun et carte grise dérogatoire de collection)** comme cela se fait déjà dans certains pays européens notamment l'Allemagne.
- La liberté de choix du propriétaire pour attester de la conformité de son véhicule par un expert agréé, un passeport FIVA, une attestation de datation FFVE ou d'un autre organisme habilité, un contrôle technique spécifique, un centre de formation spécialisé etc.

Situation actuelle, ce qu'il faut savoir :

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les 17 ZFE « zones à faibles émissions », qui représente environ 25% du territoire français, doivent mettre en œuvre les mesures qui interdisent définitivement la circulation des véhicules ne disposant pas de la vignette Crit'Air appropriée, de jour comme de nuit et tout au long de l'année. **De ce fait les voitures à caractère historique de plus de 30 ans**, qui sont dépourvues de vignettes Crit'Air, sont contraintes de rester au garage.

A noter : les dérogations de circulation qui ont pu être accordées ponctuellement au cas par cas dans 3 ZRC (Paris, Lille, Grenoble) lors de restriction de circulation, n'ont pas encore fait l'objet d'une reconduction officielle pour 2021.

Avec l'extension attendue des ZFE (une trentaine de nouvelles agglomérations à court terme et une centaine en perspective), et **sans une adaptation urgente de la réglementation pour les véhicules « historiques » de plus de 30 ans**, la France risque de voir disparaître de son paysage, un patrimoine culturel « vivant » exceptionnel, entraînant **de lourdes conséquences économiques et sociales** dans des domaines aussi variés que le tourisme, la culture, l'événementiel, l'artisanat, les métiers d'art...

Ce sont entre autres 900 000 véhicules concernés, 10 000 événements annuels, 4 000 entreprises, 20 000 emplois directs qui ne vivent que de l'automobile de collection et des milliers d'emplois indirects qui sont menacés. Le secteur de l'automobile historique représente plus de 4 milliards d'euros.

La FVPP/Valve entreprend depuis 4 ans des démarches actives de sensibilisation auprès des élus territoriaux, députés et membres du gouvernement. Elle se bat pour la liberté de circulation des véhicules anciens et souhaite représenter l'ensemble des propriétaires des 900 000 véhicules anciens (650 000 en carte grise de droit commun, 250 000 en carte grise de collection).

Si ses démarches n'étaient pas prises en compte comme celles initiées par d'autres associations, cela signerait la fin programmée d'un secteur dynamique alors qu'il est pourtant prouvé que l'impact environnemental des véhicules historiques est insignifiant (moins de 0,05% - 5 :10000^{ème} - des kilomètres parcourus par le parc automobile français). Le véhicule historique représente une très faible part du parc global de l'automobile en France (environ 2% et roule peu).

A propos de la Fédération Véhicules Patrimoine et Passion :

La FVPP est le prolongement de l'Association Valve (Villes Accueillantes en Liberté les Véhicules d'Epoque) reconnue d'intérêt général, créée en 2017 par Philippe Plantier et un groupe de bénévoles en réponse à la mise en place de la réglementation Crit'Air.

Trouvant écho auprès de nombreux particuliers, l'Association a mis en place une structure solide. Aujourd'hui, ce sont 30 bénévoles qui composent le bureau actif, tandis que différentes antennes se montent dans les départements.

La FVPP/ Valve est **strictement bénévole et ne repose sur aucun modèle économique.**

L'association peut déjà compter sur une communauté de plus de 6000 abonnés, touche par ses communications jusqu'à 150 000 personnes.

L'Association VALVE est aussi à l'origine de l'organisation d'événements majeurs : Le Bouchon de Blois, la montée historique des remparts de Blois, les rallyes secrets de voyage.

Le Bouchon de Blois a réuni près de 15 000 spectateurs au mois de mai 2019, fort de son succès inattendu, cet événement a vocation à développer son modèle dans différentes régions de France.

Site internet : <https://valveautopassion.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/valvefrance>